

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 9 JUILLET 2025

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 9
Date de convocation 03/07/2025
Date d'affichage 10/07/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20250709-2025-07-D02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Esperanza LULLO, Julien FABER, Agnès ROUX, Frédérique SERRE, Rachel FAVEAUX, Pascal LEPAGE, Christophe PUZIN, Sophie KOLLROS.

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL.

Absents excusés : Magali PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Jean-Noël LEPAGE, Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE.

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
2025-07-D02

Le conseil municipal examine les demandes de subvention des associations pour l'année 2025 ou la saison 2024/2025.

Après avoir délibéré, conformément au règlement d'attribution, le conseil municipal décide, hors la présence de Frédérique Serré, Yvon Périidon, Sophie Kollros, par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION	SUBVENTION 2025
JARDIN DES LIVRES	1 737 €
CLUB BONNE HUMEUR	453 €
ANCIENS COMBATTANTS	250 €
TRADITIONS MEUSIENNES	1 359 € + 500 €

PETIT THEATRE	200 €
TCD	906 €
ASDS	3 806 € + 200 €
JUDO CLUB	1 400 € + 860 €
CHEVALIERS DE LA GAULE	150 € + 750 €
MEUSE BIERE ET MUSIQUE	362 €
FIL ET SOUPLESSE	350 €
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	300 €
FIT'N DANCE	0 + 439 €
AIRSOFT *	150 €
TAONE	400 €
1 DIEUE 3 SOLEIL	1 002 €
GROUPE VOCAL	200 €
CHASSE	0 + 1 000 €
TALOU	100 €
SOUVENIRS FRANÇAIS	100 €
DDEN	400 €

*150 € attribués aux associations qui ne sollicitent pas de subvention et qui participent à la vie du village

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.